



La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, située entre Nantes et Rennes, regroupe 26 communes et 44 000 habitants dont une ville centre, Châteaubriant, pôle majeur de services, réunissant 12 000 habitants et 9 000 emplois.

Dotée d'un PLH approuvé en décembre 2019, l'intercommunalité affiche l'ambition de produire entre 180 et 247 logements par an destinés à l'accueil d'une nouvelle population et à la décohabitation afin d'accompagner un objectif de croissance démographique de + 6 000 à + 8 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2040.

La Communauté de Communes a voté un budget général en 2021 de plus de 27 M€ en fonctionnement et 12 M€ en investissement. Elle compte 225 agents.

Châteaubriant fait partie de 222 villes moyennes de France labellisées Action Cœur de Ville par l'Etat en 2018 et a vu son principal quartier de logements sociaux, la Ville aux Roses, reconnu prioritaire au titre de la politique de la ville depuis 2014.

Afin de mettre en œuvre son PLH, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval recrute par voie contractuelle (CDD de 3 ans) :

Un chef de projet habitat (H/F)

Service : Aménagement du territoire.

Positionnement : Sous l'autorité hiérarchique du directeur du pôle aménagement du territoire et environnement.

Localisation : Siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant.

Missions :

- Animer et piloter le plan d'actions du Programme Local de l'Habitat (PLH) (50% du temps) avec conseil en urbanisme auprès des communes, tenue de l'observatoire de l'habitat et de la Conférence Intercommunale du Logement avec suivi de la production de logements sociaux :
 - Organiser la mise en œuvre du plan d'actions du PLH, la tenue des instances de suivi : comité de pilotage, commissions, réunions de concertation avec les partenaires, et la production des rapports de bilans d'activités et financiers intermédiaires (parmi les actions du PLH, figure une opération d'aide au ravalement des façades qui nécessitera un accompagnement soutenu).
 - Développer le conseil en urbanisme pour l'élaboration des documents d'urbanisme et la mise en œuvre de projets d'aménagement en lien avec l'habitat afin de favoriser :
 - Les démarches économes et vertueuses : renouvellement urbain, utilisation des dents creuses, formes urbaines plus denses, matériaux de qualité.
 - L'harmonisation des approches et la complémentarité des documents de planification.
 - Participer à la définition des orientations en matière de production de logements sociaux et de politique intercommunale d'attribution de logements locatifs sociaux et de gestion de la demande locative sociale au travers d'une conférence intercommunale du logement.

- Mettre en place un outil d'évaluation et de suivi de la politique communautaire de l'habitat par le biais d'un système d'observation participant à l'attractivité du territoire.
- Assurer le suivi budgétaire du plan d'actions du PLH en relation avec le service des finances de la Communauté de Communes.
- Assurer le volet animation, information et coordination des acteurs (50% du temps) d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) accompagnée par un opérateur externe (Citémétrie) comprenant un volet de droit commun sur l'ensemble du territoire intercommunal et un volet renouvellement urbain sur le périmètre de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) secteur 1 de la Ville de Châteaubriant :
 - Assurer le suivi de l'opérateur Citémétrie missionné pour conseiller les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs : organisation des comités techniques, comités de pilotage, et élaboration des tableaux de bords présentés en commissions et instances de décision de la Communauté de Communes.
 - Mener des investigations de terrain pour prospecter et mobiliser les propriétaires en liaison avec les collectivités et l'opérateur pour répondre aux objectifs contractualisés avec l'ANAH.
 - Sensibiliser les propriétaires, collectivités, notaires, agences immobilières, artisans du bâtiment, associations, partenaires sociaux, associations, banques, aux enjeux de l'OPAH et faciliter la compréhension des modalités d'aides financières prévues.
 - Piloter la production des supports d'information et de promotion de l'OPAH avec l'appui du service communication de la Communauté de Communes.
 - Assurer le suivi budgétaire de l'OPAH en relation avec le service des finances de la Communauté de Communes.

Compétences requises :

- Capacité de travail en équipe projet transversale et inter collectivités.
- Autonomie, rigueur, sens de l'organisation, aisance relationnelle.
- Esprit de synthèse et qualités rédactionnelles.

Type de formations / expérience :

- Formation supérieure de niveau bac+5 dans le domaine de l'urbanisme, de l'habitat, de l'aménagement du territoire et des politiques publiques.
- Cinq ans d'expériences professionnelles souhaitées dans un poste qui requiert des connaissances dans les domaines de l'urbanisme opérationnel, du renouvellement urbain et du pilotage d'opérations complexes portant sur l'habitat privé et social.

Catégorie d'emploi : Catégorie A à temps complet contractuel pour une durée de 3 ans renouvelable.

Conditions ou contraintes particulières d'exercice du poste : Permis B, déplacements sur le territoire de la Communauté de Communes.

Rémunération : Statutaire + régime indemnitaire + COS + participation de l'employeur à la prévoyance

Candidatures à adresser [avant le 31 août 2021](#) à :
M. Le Président de la communauté de communes Châteaubriant-Derval
5 rue Gabriel Delatour – 44110 CHATEAUBRIANT
Ou par mail à ressources.humaines@cc-chateaubriant-derval.fr
Personne à contacter : Mme Clarisse BOUGON - 02 28 04 06 33